



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 3 JUIN 2024

Procès-Verbal N° 11 / 2023-2024

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Bernard BORG, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, Frédérique DAURES, Lilian FABRE, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Claude ROUX, Audrey VALAYER.

ABSENTS EXCUSES : Jean Marc ANSELM, Damien BONNAL, Didier CAMPREDON, Joris DANGLES, Jean-Luc MARTIN, Karine MAZET-HORTELANO, Vincent REGIS, Laurent TREMOLET.

INVITE : Michel PERET.

INVITES EXCUSES : Giovanni PERRI, Benoît ROUTHE.

.....
La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 19H30.
.....

1/ L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N° 10

Le PV est adopté à l'unanimité du Comité Directeur.

2/ LA VALIDATION DE LA LISTE DES ARBITRES STAGIAIRES

Validation de la formation pour 27 stagiaires, 12 ne sont pas titularisés cette année pour absence de licence ou trop d'indisponibilités, et n'ont pas pu être suffisamment observés.
Pour mémo : relancer les stagiaires non titularisés.

3/ DESCRIPTIF ASSEMBLEE GENERALE D'ETE DU 28 JUIN 2024 A SEBAZAC

Mot d'accueil du Président
Allocution de nos accueillants
Vérification du quorum
Adoption du Compte-Rendu de l'AG Financière
Allocution du Président
Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général / Questions
Ouverture / Fermeture de l'AG Extraordinaire
Présentation des modifications des Règlements
Présentation du Budget Prévisionnel 2024/2025
Questions et vote
Présentation des vœux des Clubs
Mise en valeur des PEF
Ouverture / Fermeture de l'Assemblée Générale Elective
Intervention des personnalités
Clôture avec buffet.

4/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA CD GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

Validation des montées et descentes parues dans le PV sous réserve des dossiers en cours – cf. PV joint => approuvé à l'unanimité

Validation des poules le 01/07/24 par le CODIR

Question : est-il possible de participer à une coupe en cas de refus de monter ? => cf. article 57 du

Règlement des Championnats : oui sauf en D1 si refus accession en R3 et concerne la Coupe d'Aveyron.

5/ RAPPEL EVENEMENTS A VENIR

La Finale de Coupe D5 sera le samedi 08 ou dimanche 09/06 – terrain à valider.

6/ COUPE D'AVEYRON 1971

Le Comité Directeur valide le fait qu'Espalion ait remporté la Coupe d'Aveyron cette année-là en s'appuyant sur le PV de l' AG du 13 juin 1971 où il est clairement écrit dans le chapitre « Remise des récompenses »

- La Coupe de l'Aveyron est remise à ESPALION.

Cette remise étant reprise par le journal d'Espalion du vendredi 18 juin 1971 qui relate les faits :

« Enfin, Michel Nayrac notre sympathique capitaine de l'USE se voyait remettre officiellement la coupe de l'Aveyron qui rejoindra le siège de notre club pour la troisième fois ».

Ainsi donc il n'y avait aucune raison de ne pas « réparer » cet oubli et de déclarer vainqueur le club d'Espalion pour la Saison 1970/1971.

7/ LES COMMISSIONS

RAS.

Attention au choix des dotations pour les Finales. Voir ce qui peut être remis aux perdants des finales afin que cela soit une dotation appréciée.

Présentation du bilan de la réunion de la Commission Féminine au prochain Comité Directeur le 01/07/24.

8/ BILAN COUPE DE L'AVEYRON

Plus de 65 bénévoles.

RAS au niveau sportif.

Ambiance et respect ont jalonné la journée.

Pour l'image du football Aveyronnais, ce fut une journée géniale.

Merci aux 4 équipes finalistes et à leurs supporters !

Le nombre de spectateurs pour l'ensemble des finales se situent à 3050 personnes ce qui est totalement dans la moyenne de nos finales.

Bien entendu comparé aux 4075 de l'an dernier, il y a eu moins de spectateurs mais il faut considérer que l'an dernier c'était assez exceptionnel !

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 20H45.

La Secrétaire de séance,
Frédérique DAURES

Le Président,
Pierre BOURDET

